

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET COMMUNAL COMMUNE DE SOYONS

Numéro SIRET : 21070316100013

POSTE COMPTABLE : SGC DE PRIVAS

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET BUDGET COMMUNAL COMMUNE DE SOYONS

ANNEE 2023

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">6</td> </tr> </table>					0	7	3	1	6	BUDGET COMMUNAL COMMUNE DE SOYONS BP 2023	BUDGET PRIMITIF
				0	7	3	1	6			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 333
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Rhône-Crussol	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 763 588,89	1 687 653,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		75 935,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 763 588,89	1 763 588,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 397 179,45	1 343 280,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	353 461,03	421 187,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		986 172,94
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 750 640,48	2 750 640,48
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 514 229,37	4 514 229,37

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	576 300,00		519 500,00	519 500,00	519 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	674 904,22		796 103,26	796 103,26	796 103,26
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	143 756,48		153 606,52	153 606,52	153 606,52
Total des dépenses de gestion courante		1 409 960,70	0,00	1 484 209,78	1 484 209,78	1 484 209,78
66	Charges financières	73 000,00		80 080,94	80 080,94	80 080,94
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (50 111,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues			10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 535 071,70	0,00	1 577 290,72	1 577 290,72	1 577 290,72
023	Virement à la section d'investissement (78 720,80		139 227,17	139 227,17	139 227,17
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	48 000,00		47 071,00	47 071,00	47 071,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		126 720,80	0,00	186 298,17	186 298,17	186 298,17
TOTAL		1 661 792,50	0,00	1 763 588,89	1 763 588,89	1 763 588,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 588,89
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 230,50		7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	113 660,00		119 700,00	119 700,00	119 700,00
73	Impôts et taxes	1 005 984,00		1 286 621,00	1 286 621,00	1 286 621,00
74	Dotations, subventions et participations	426 190,00		207 247,00	207 247,00	207 247,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00		57 085,00	57 085,00	57 085,00
Total des recettes de gestion courante		1 598 064,50	0,00	1 677 653,00	1 677 653,00	1 677 653,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 728,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires	50 000,00				
Total des recettes réelles de fonct.		1 651 792,50	0,00	1 677 653,00	1 677 653,00	1 677 653,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		1 661 792,50	0,00	1 687 653,00	1 687 653,00	1 687 653,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 935,89
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 588,89
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	176 298,17
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	106 493,58				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	3 067 419,50	353 461,03	1 217 075,04	1 217 075,04	1 570 536,07
Total des dépenses d'équipement		3 173 913,08	353 461,03	1 217 075,04	1 217 075,04	1 570 536,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	196 003,00		167 583,00	167 583,00	167 583,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	710 811,19		916 767,95	916 767,95	916 767,95
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			8 651,66	8 651,66	8 651,66
Total des dépenses financières		906 814,19	0,00	1 093 002,61	1 093 002,61	1 093 002,61
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		4 080 727,27	353 461,03	2 310 077,65	2 310 077,65	2 663 538,68
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00		77 101,80	77 101,80	77 101,80
Total des dépenses d'ordre d'invest.		1 210 000,00	0,00	87 101,80	87 101,80	87 101,80
TOTAL		5 290 727,27	353 461,03	2 397 179,45	2 397 179,45	2 750 640,48

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 750 640,48

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	688 184,00	421 187,20	176 966,40	176 966,40	598 153,60
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 837 754,07				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		2 525 938,07	421 187,20	176 966,40	176 966,40	598 153,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	168 000,00		277 913,97	277 913,97	277 913,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	739 339,97				
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		625 000,00	625 000,00	625 000,00
Total des recettes financières		1 107 339,97	0,00	902 913,97	902 913,97	902 913,97
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		3 633 278,04	421 187,20	1 079 880,37	1 079 880,37	1 501 067,57
021	Virement de la section de fonctionnement	78 720,80		139 227,17	139 227,17	139 227,17
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	48 000,00		47 071,00	47 071,00	47 071,00
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00		77 101,80	77 101,80	77 101,80
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 326 720,80	0,00	263 399,97	263 399,97	263 399,97
TOTAL		4 959 998,84	421 187,20	1 343 280,34	1 343 280,34	1 764 467,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	986 172,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 750 640,48

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	176 298,17
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	519 500,00		519 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	796 103,26		796 103,26
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	153 606,52		153 606,52
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	80 080,94		80 080,94
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00	47 071,00	48 071,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		139 227,17	139 227,17
Dépenses de fonctionnement - Total		1 577 290,72	186 298,17	1 763 588,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 588,89
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	167 583,00		167 583,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	916 767,95		916 767,95
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 570 536,07		1 570 536,07
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées		77 101,80	77 101,80
21	Immobilisations corporelles		10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	8 651,66		8 651,66
Dépenses d'investissement - Total		2 663 538,68	87 101,80	2 750 640,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 640,48
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	119 700,00		119 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 286 621,00		1 286 621,00
74	Dotations, subventions et participations	207 247,00		207 247,00
75	Autres produits de gestion courante	57 085,00		57 085,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 677 653,00	10 000,00	1 687 653,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**75 935,89**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 763 588,89**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 913,97		277 913,97
13	Subventions d'investissement reçues	598 153,60		598 153,60
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)		77 101,80	77 101,80
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		47 071,00	47 071,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		139 227,17	139 227,17
024	Produits des cessions d'immobilisations	625 000,00		625 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 501 067,57	263 399,97	1 764 467,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**986 172,94**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 750 640,48**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	576 300,00	519 500,00	519 500,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	185 000,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	5 600,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	127 000,00	120 000,00	120 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées		300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie		1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6125	Crédit-bail immobilier		2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	1 500,00		
6135	Locations mobilières	15 000,00	26 000,00	26 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Voiries	3 000,00	1 000,00	1 000,00
615232	Réseaux	10 000,00		
61551	Matériel roulant	5 500,00	7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	20 500,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 200,00	2 000,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	100,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	8 000,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	2 500,00	2 500,00
62876	Au GFP de rattachement	20 000,00	19 000,00	19 000,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	5 600,00	5 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00		
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	674 904,22	796 103,26	796 103,26
6218	Autres personnel extérieur	13 000,00	9 000,00	9 000,00
6331	Versement mobilité	5 593,10	5 512,64	5 512,64
6332	Cotisations versées au FNAL	437,20	517,88	517,88
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	7 090,28	8 597,45	8 597,45
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 311,44	1 468,04	1 468,04
6411	Personnel titulaire	318 953,27	340 574,58	340 574,58

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6413	Personnel non titulaire	142 645,50	218 368,81	218 368,81
6415	Indemnité inflation	1 700,00		
64168	Autres emplois d'insertion	7 328,80		
6451	Cotisations à l'URSSAF	89 587,89	106 985,02	106 985,02
6453	Cotisations aux caisses de retraite	79 222,62	91 529,94	91 529,94
6454	Cotisations aux ASSEDIC	6 034,12	8 848,90	8 848,90
6456	Versement au FNC du supplément familial		2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 700,00	1 700,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	15 000,00	15 000,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	143 756,48	153 606,52	153 606,52
6531	Indemnités	70 279,80	77 057,98	77 057,98
6532	Frais de mission	1 000,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 951,88	3 270,99	3 270,99
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	7 342,80	8 094,55	8 094,55
6535	Formation	1 000,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	500,00	500,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	2 000,00		
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	9 000,00	9 000,00
657362	CCAS	7 000,00	21 300,00	21 300,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	36 182,00	33 383,00	33 383,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 409 960,70	1 484 209,78	1 484 209,78
66	Charges financières (b)	73 000,00	80 080,94	80 080,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	80 080,94	80 080,94
6681	Indem. remboursement anticipé d'emprunt à	8 000,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (50 111,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul	50 111,00		
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)		10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 535 071,70	1 577 290,72	1 577 290,72
023	Virement à la section d'investissement	78 720,80	139 227,17	139 227,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 000,00	47 071,00	47 071,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	48 000,00	47 071,00	47 071,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		126 720,80	186 298,17	186 298,17
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		126 720,80	186 298,17	186 298,17
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 661 792,50	1 763 588,89	1 763 588,89

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 763 588,89

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	8 230,50	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	3 230,50	5 000,00	5 000,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr		1 000,00	1 000,00
6479	Remb. sur autres charges sociales	5 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	113 660,00	119 700,00	119 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 500,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	1 200,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	2 000,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	100 000,00	105 000,00	105 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	7 760,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 005 984,00	1 286 621,00	1 286 621,00
73111	Impôts directs locaux	841 176,00	1 121 813,00	1 121 813,00
73211	Attribution de compensation	158 308,00	158 308,00	158 308,00
7388	Autres taxes diverses	6 500,00	6 500,00	6 500,00
74	Dotations, subventions et participations	426 190,00	207 247,00	207 247,00
7411	Dotation forfaitaire	69 428,00	61 928,00	61 928,00
74121	Dotation de solidarité rurale	31 530,00	38 837,00	38 837,00
742	DotationS aux élus locaux		293,00	293,00
74718	Autres	1 500,00	500,00	500,00
7478	Autres organismes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	52 340,00	52 340,00	52 340,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	30 000,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	221 392,00	33 349,00	33 349,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	57 085,00	57 085,00
752	Revenus des immeubles	44 000,00	57 085,00	57 085,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 598 064,50	1 677 653,00	1 677 653,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	3 728,00		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	3 728,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (50 000,00		
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circu	50 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 651 792,50	1 677 653,00	1 677 653,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 661 792,50	1 687 653,00	1 687 653,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 935,89
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 588,89
--	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho	106 493,58		
2041582	Bâtiments et installations	106 493,58		
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°10 Matériel et mobilier divers	83 526,74	28 600,00	28 600,00
	Op. Eq. n°11 Matériels roulants	25 000,00	2 101,78	2 101,78
	Op. Eq. n°13 Installations sportives	7 064,04	6 804,16	6 804,16
	Op. Eq. n°16 Bâtiments communaux	149 746,00	48 361,86	48 361,86
	Op. Eq. n°20 Eclairage public	72 808,70	35 333,00	35 333,00
	Op. Eq. n°21 CIMETIERE	30 000,00	33 000,00	33 000,00
	Op. Eq. n°23 Acquisitions de terrains	190 000,00	475 000,00	475 000,00
	Op. Eq. n°29 Etude et aménagement urb	400 000,00	45 778,70	45 778,70
	Op. Eq. n°31 ECOLES	279 902,34	39 438,40	39 438,40
	Op. Eq. n°33 SALLE DES FÊTES	5 843,12		
	Op. Eq. n°35 Aménagement bâtiment an	25 000,00		
	Op. Eq. n°36 Vidéoprotection		71 208,00	71 208,00
	Op. Eq. n°37 Aménagement route de Jau	15 000,00	5 000,00	5 000,00
	Op. Eq. n°38 Aménagement urbain quart	25 000,00	20 000,00	20 000,00
	Op. Eq. n°40 Construction bâtiment Dépa	437 963,98		
	Op. Eq. n°41 Salle multi-activités	50 000,00		
	Op. Eq. n°43 Etude création cabinet médi	1 160 000,00	366 449,14	366 449,14
	Op. Eq. n°90 VOIRIE	110 564,58	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 173 913,08	1 217 075,04	1 217 075,04
10	Dotations, fonds divers et reserves	196 003,00	167 583,00	167 583,00
10226	Taxe d'aménagement	196 003,00	167 583,00	167 583,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	710 811,19	916 767,95	916 767,95
1641	Emprunts en euros	330 000,00	906 883,84	906 883,84
166	Refinancement de dette	373 188,91		
168758	Autres groupements	7 622,28	9 884,11	9 884,11
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		8 651,66	8 651,66
	Total des dépenses financières	906 814,19	1 093 002,61	1 093 002,61
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 080 727,27	2 310 077,65	2 310 077,65
040	Opération d'ordre transfert entre section	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00	77 101,80	77 101,80
2041582	Bâtiments et installations		77 101,80	77 101,80
21318	Autres bâtiments publics	1 200 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 210 000,00	87 101,80	87 101,80

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	5 290 727,27	2 397 179,45	2 397 179,45
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	353 461,03
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 640,48

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	688 184,00	176 966,40	176 966,40
1321	Etats et établissements nationaux	275 000,00	46 483,20	46 483,20
1322	Régions	271 584,00	28 483,20	28 483,20
1323	Départements	100 000,00	102 000,00	102 000,00
13241	Communes membres du GFP	39 600,00		
1326	Autres établissements publics locaux	2 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 837 754,07		
1641	Emprunts en euros	1 731 260,49		
168758	Autres groupements	106 493,58		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		2 525 938,07	176 966,40	176 966,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	907 339,97	277 913,97	277 913,97
10222	FCTVA	68 000,00	110 330,97	110 330,97
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	167 583,00	167 583,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	739 339,97		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	200 000,00	625 000,00	625 000,00
Total des recettes financières		1 107 339,97	902 913,97	902 913,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 633 278,04	1 079 880,37	1 079 880,37
021	Virement de la section de fonctionnemen	78 720,80	139 227,17	139 227,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 000,00	47 071,00	47 071,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	22 833,73	22 834,00	22 834,00
28041512	Bâtiments et installations	846,33	847,00	847,00
28041582	Bâtiments et installations	19 411,59	18 400,00	18 400,00
2804182	Bâtiments et installations	4 908,35	4 990,00	4 990,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		126 720,80	186 298,17	186 298,17
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00	77 101,80	77 101,80
168758	Autres groupements		77 101,80	77 101,80
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	1 200 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 326 720,80	263 399,97	263 399,97
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		4 959 998,84	1 343 280,34	1 343 280,34

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	421 187,20
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	986 172,94
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 640,48

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : Matériel et mobilier divers

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		578 689,01	a 0,00	28 600,00	b 28 600,00	
20	Immobilisations incorporelles	74 504,95	0,00	0,00	0,00	
	Autres (205,2051)	74 504,95				
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	2 000,00				
21	Immobilisations corporelles	501 715,04	0,00	28 600,00	28 600,00	
2152	Installations de voirie			5 000,00	5 000,00	
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	1 784,88		11 400,00	11 400,00	
2158	Autres install., matériel et outillage technique	83 929,29		8 200,00	8 200,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	104 978,40		4 000,00	4 000,00	
	Autres (2128,21311,2135,21571,21578,218	311 022,47				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	469,02	0,00	0,00	0,00	
	Autres (238)	469,02				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-28 600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Matériels roulants

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		78 008,15	a 8 200,00	2 101,78	b 2 101,78	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	78 008,15	8 200,00	2 101,78	2 101,78	
21571	Matériel roulant	9 687,59		2 101,78	2 101,78	
2182	Matériel de transport	68 320,56	8 200,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 301,78
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13**LIBELLE : Installations sportives**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		247 071,38	a 0,00	6 804,16	b 6 804,16	
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2031	Frais d'études	1 800,00		2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	239 580,84	0,00	4 804,16	4 804,16	
2128	Autres agencements et aménagements de	123 648,16		4 200,00	4 200,00	
2181	Install.générales, agencement & aménagement	437,16		604,16	604,16	
	Autres (21318,2135,21534,2158,2184,2188)	115 495,52				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 690,54	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2312,2315)	5 690,54				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 804,16
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16

LIBELLE : Bâtiments communaux

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		887 403,30	a 6 679,20	48 361,86	b 48 361,86	
20	Immobilisations incorporelles	10 936,64	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	10 936,64				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	597 963,48	6 679,20	48 361,86	48 361,86	
21311	Hôtel de ville	98 420,01	6 679,20	17 000,00	17 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	189 276,93		2 635,56	2 635,56	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	186 059,98		28 726,30	28 726,30	
	Autres (2112,2115,2138,21534,2158,2181,	124 206,56				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	278 503,18	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	278 503,18				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 35 955,88	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	35 955,88	10 000,00
1321	Etats et établissements nationaux	19 442,88	10 000,00
1323	Départements	16 513,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-9 085,18
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20

LIBELLE : Eclairage public

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		747 664,46	a 22 417,00	35 333,00	b 35 333,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	84 537,94	0,00	0,00	0,00	
2041582	Bâtiments et installations	84 537,94				
21	Immobilisations corporelles	529 541,52	22 417,00	35 333,00	35 333,00	
21534	Réseaux d'électrification	476 968,55	22 417,00	35 333,00	35 333,00	
	Autres (2111,21538,2158,2188)	52 572,97				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	133 585,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2315,238)	133 585,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-57 750,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21

LIBELLE : CIMETIERE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		87 674,79	a 19 384,80	33 000,00	b 33 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	87 674,79	19 384,80	33 000,00	33 000,00	
2116	Cimetière			18 000,00	18 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de			15 000,00	15 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (2111,2113,21316,2135,2138)	290,88 87 383,91	19 384,80			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 384,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23

LIBELLE : Acquisitions de terrains

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		601 908,60	a 0,00	475 000,00	b 475 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 911,88	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	2 911,88				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	598 996,72	0,00	475 000,00	475 000,00	
2115	Terrains bâtis	500,00		435 000,00	435 000,00	
2118	Autres terrains	11 169,59		40 000,00	40 000,00	
	Autres (2111,2112,21318)	587 327,13				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-475 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 29**LIBELLE : Etude et aménagement urbains**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 431 853,98	a 0,00	45 778,70	b 45 778,70	
20	Immobilisations incorporelles	29 842,23	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031,2033)	29 842,23				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 375 945,72	0,00	45 778,70	45 778,70	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 120,64		30 000,00	30 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	40 224,83		14 000,00	14 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	10 343,20		1 778,70	1 778,70	
	Autres (2111,2112,2115,21318,2151,2152,	1 312 257,05				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	26 066,03	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2315,2318,238)	26 066,03				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-45 778,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31

LIBELLE : ECOLES

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 124 015,05	a 1 699,30	39 438,40	b 39 438,40	
20	Immobilisations incorporelles	5 501,04	0,00	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	5 501,04		5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	883 391,39	1 699,30	34 438,40	34 438,40	
2128	Autres agencements et aménagements de	272,69		1 000,00	1 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	637 885,66		2 624,40	2 624,40	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	106 125,81	1 699,30	22 414,00	22 414,00	
2158	Autres install., matériel et outillage technique			5 000,00	5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	39 982,89		1 000,00	1 000,00	
2184	Mobilier	60 579,61		2 400,00	2 400,00	
	Autres (21318,21568,2168,2188)	38 544,73				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 235 122,62	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2315,238)	1 235 122,62				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	10 000,00
1321	Etats et établissements nationaux		8 000,00
1323	Départements		2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-31 137,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35

LIBELLE : Aménagement bâtiment ancienne gare

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		956 614,30	a 0,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	956 614,30	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2121,21318,21534)	956 614,30				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 16 584,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	16 584,00	0,00
1322	Régions	16 584,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	16 584,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36

LIBELLE : Vidéoprotection

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 156,34	a 0,00	71 208,00	b 71 208,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	121 156,34	0,00	71 208,00	71 208,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	108 457,27		71 208,00	71 208,00	
	Autres (21534)	12 699,07				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 56 966,40
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	56 966,40
1321	Etats et établissements nationaux		28 483,20
1322	Régions		28 483,20
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-14 241,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 37

LIBELLE : Aménagement route de Jaulan

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 144,14	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	10 175,70	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	10 175,70				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 968,44	0,00	5 000,00	5 000,00	
2112	Terrains de voirie	379,20		5 000,00	5 000,00	
	Autres (2121,2151,2152)	8 589,24				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 38

LIBELLE : Aménagement urbain quartier Freydières

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 671,81	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	9 671,81	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	9 671,81				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2112	Terrains de voirie			10 000,00	10 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d			10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40**LIBELLE : Construction bâtiment Département ZA La**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 138 978,78	a 208 546,22	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	351 247,41	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2111)	351 247,41				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	787 731,37	208 546,22	0,00	0,00	
238	Avances versées sur comm.immo.corporell	787 731,37	208 546,22	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-208 546,22
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 43**LIBELLE : Etude création cabinet médical**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		966 153,07	a 86 534,51	366 449,14	b 366 449,14	
20	Immobilisations incorporelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	3 600,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	961 232,99	86 534,51	366 449,14	366 449,14	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	488 547,83	86 534,51	366 449,14	366 449,14	
	Autres (2115,21318,21534)	472 685,16				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 320,08	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2315)	1 320,08				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 368 647,32	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	368 647,32	100 000,00
1321	Etats et établissements nationaux	168 647,32	
1322	Régions	200 000,00	
1323	Départements		100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	15 663,67
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90

LIBELLE : VOIRIE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 729 707,78	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	115 821,85	0,00	0,00	0,00	
	Autres (202,2031,2033)	115 821,85				
204	Subventions d'équipement versées	47 393,10	0,00	0,00	0,00	
2041582	Bâtiments et installations	47 393,10				
21	Immobilisations corporelles	1 109 149,98	0,00	40 000,00	40 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	445 589,42		40 000,00	40 000,00	
	Autres (2111,2112,2128,21312,21318,2138)	663 560,56				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	457 342,85	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2315,238)	457 342,85				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 664 000,00									
1641 Emprunts en euros					4 664 000,00									
04059-00800 201020 0	CREDIT MUTUEL			30/11/2004	121 000,00	F		4,30	4,30	EUR	T	P	N	A-1
372932G	CAISSE EPARGNE LDA	19/10/2022		25/12/2022	1 000 000,00	F		3,26	3,26	EUR	M	P	N	A-1
4318-0251211	DEXIA CLF			01/02/2007	698 000,00	F		4,47	4,47	EUR	A	P	N	A-1
5813045	CAISSE D EPARGNE	10/10/2019		25/11/2019	150 000,00	F		0,53	0,53	EUR	M	P	N	A-1
5813200	CAISSE D EPARGNE	10/10/2019		25/11/2019	160 000,00	F		0,54	0,54	EUR	M	P	N	A-1
5813474	CAISSE D EPARGNE	10/10/2019		20/01/2020	255 000,00	F		0,78	0,78	EUR	M	P	N	A-1
A19180AM000	CAISSE D EPARGNE	13/07/2018		25/03/2019	1 000 000,00	F		1,35	1,35	EUR	A	P	N	A-1
A19220300000	CAISSE D EPARGNE	06/05/2022		30/11/2023	540 000,00	F		1,20	1,20	EUR	T	P	N	A-1
MON536155EUR	LA BANQUE POSTALE	18/02/2021		01/06/2021	740 000,00	F		0,48	0,48	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					4 664 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				3 623 428,83					326 202,74	68 071,32		
1641 Emprunts en euros				3 623 428,83					326 202,74	68 071,32		
04059-00800 201020 0	N			15 178,80	1,90	F		4,30	8 534,10	516,30		
372932G	N			997 039,64	19,98	F		3,26	36 157,99	31 966,39		
4318-0251211	N			328 209,09	9,07	F		4,47	30 421,26	14 670,95		
5813045	N			98 005,44	6,90	F		0,53	16 594,52	461,08		
5813200	N			110 264,70	6,90	F		0,54	15 883,36	556,16		
5813474	N			206 327,73	12,05	F		0,78	16 475,45	1 530,67		
A19180AM000	N			674 736,74	19,65	F		1,35	63 475,38	9 108,95		
A19220300000	N			540 000,00	0,66	F		1,20	89 327,36	6 212,02		
MON536155EUR	N			653 666,69	13,41	F		0,48	49 333,32	3 048,80		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				3 623 428,83					326 202,74	68 071,32		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	10					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 670 972,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 093 002,61	1 093 002,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		916 767,95	916 767,95
1641	Emprunts en euros	906 883,84	906 883,84
168758	Autres groupements	9 884,11	9 884,11
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		176 234,66	176 234,66
10226	Taxe d'aménagement	167 583,00	167 583,00
020	Dépenses imprévues	8 651,66	8 651,66

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 093 002,61	353 461,03		1 446 463,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 089 212,14	III 1 089 212,14
Ressources propres externes de l'année (a)		277 913,97	277 913,97
10222	FCTVA	110 330,97	110 330,97
10226	Taxe d'aménagement	167 583,00	167 583,00
Ressources propres internes (b)(2)		811 298,17	811 298,17
2804151	Biens mobiliers, matériel et études	22 834,00	22 834,00
2804151	Bâtiments et installations	847,00	847,00
2804158	Bâtiments et installations	18 400,00	18 400,00
2804182	Bâtiments et installations	4 990,00	4 990,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	625 000,00	625 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	139 227,17	139 227,17

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 089 212,14	421 187,20	986 172,94		2 496 572,28

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 446 463,64
Ressources propres disponibles	IV 2 496 572,28
Solde	V = IV - II (6) 1 050 108,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2019)	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ATTACHE PRINCIPAL 2 EME CLASSE (AV. DÉC. 2	A	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		4,00	3,00	7,00	6,39		6,39
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	3,00	1,00	4,00	3,86		3,86
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C		2,00	2,00	1,53		1,53
AGENT DE MAITRISE (AV. JANV. 2020)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL		1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
CULTUREL			1,00	1,00	0,90		0,90
ADJOINT DU PATRIMOINE (AV. JANV. 2019)	C		1,00	1,00	0,90		0,90
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		9,00	4,00	13,00	12,29		12,29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)				13 746,37		
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	387	1 457,38	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	355	889,34	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH		916,10	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	355	7 633,46	A	CDD
REDACTEUR (AVANT AOÛT 2012)	B	ADM	513	2 850,09	A	CDD
TOTAL GENERAL				13 746,37		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	4 247 000,000	0,000 %	37,180 %	2,003 %	1 579 035,000	2,003 %
TFPNB	25 400,000	0,000 %	51,450 %	2,002 %	13 068,000	1,998 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	112 390,000	0,000 %	9,180 %	0,000 %	10 317,000	0,000 %
TOTAL	4 384 790,000	-2,563 %			1 602 420,000	1,346 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A Soyons, le 06/04/2023 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Soyons, le 06/04/2023</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 29/03/2023</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous- Préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____</p> <p style="text-align: right;">A Soyons, le ____/____/_____</p>	